

Fisheries Council of British Columbia, pour y apporter le point de vue du Ministère. Un représentant a aussi siégé au conseil de l'Association canadienne des exportateurs de poisson en qualité d'administrateur sans droit de vote.

Dans le cadre du volet «Activités spéciales» du PDME, le Ministère a consenti une aide au *Fisheries Council of British Columbia*, à l'Association des éleveurs de saumon de la Colombie-Britannique, à la *Canadian Sealers Association*, à l'Association canadienne des exportateurs de poisson et au Conseil canadien des pêcheries.

Il a en outre publié l'édition de 1989 du *Répertoire des exportateurs canadiens de poissons et de crustacés* ainsi que les première et deuxième éditions du *Guide des marchés d'exportation des produits du poisson*. Il a aussi lancé une nouvelle série de lignes directrices nationales à l'intention des exportateurs canadiens de poisson.

Ressources naturelles et produits chimiques

L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et les négociations commerciales multilatérales qui se déroulent actuellement dans le cadre du GATT présentent un intérêt capital pour le secteur canadien des ressources naturelles. Les Groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur (GCSCE) et les groupes de travail sectoriels sur l'Europe de 1992, auxquels participe la nouvelle Direction des ressources naturelles et des produits chimiques du Ministère, ont notamment étudié les incidences du Marché unique de 1992.

Les exportations canadiennes de produits forestiers vers l'Europe seront vraisemblablement entravées par des barrières commerciales sensiblement plus lourdes d'ici 1992. L'adoption de nouvelles normes de classification et de nouveaux règlements régissant le bois de sciage résineux et le contre-plaqué préoccupe beaucoup l'industrie, tout comme le contingentement continu des importations de papier journal et de papiers spéciaux. Il est d'autant plus urgent que l'industrie diversifie son marché extérieur que le nombre de mises en chantier a baissé aux États-Unis, le plus grand débouché que possède le Canada pour son bois de construction résineux et ses panneaux.

Pour résoudre ce problème, le Ministère a collaboré avec Industrie, Sciences et Technologie Canada (ISTC) en vue d'aider l'industrie forestière à élargir et à diversifier ses marchés d'exportation. Il a notamment participé à une mission japonaise sur la construction d'habitations et coordonné l'accueil d'une mission d'importateurs britanniques de bois de construction pour leur faire prendre connaissance des normes de qualité et de production de l'industrie canadienne.

On a entrepris l'évaluation du potentiel d'exportation, du mandat et des intérêts des fabricants canadiens de produits pharmaceutiques et biologiques. Le Ministère est en train d'élaborer une stratégie de commercialisation aux États-Unis avec la nouvelle association de tourbières. Des études sur les marchés étrangers des poudres de métal, des métaux au tungstène, du rutile, du sélénium, du tellure et du graphite sont presque terminées. Un représentant du Ministère fait partie du comité organisateur de «Copper 91», une grande conférence internationale sur le cuivre qui doit avoir lieu au Canada en 1991.

La Direction des ressources naturelles et des produits chimiques se tient en relation avec les associations des branches d'activité économique qui relèvent de sa compétence, y compris:

- le Conseil des industries forestières de Colombie-Britannique;
- l'Association canadienne de l'industrie du bois;
- l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec;
- le *Maritime Lumber Bureau*;
- l'Institut canadien des engrais;
- l'Association canadienne des fabricants de produits chimiques;
- l'Association canadienne de l'industrie du médicament;
- l'Institut canadien du plastique;
- le *Canadian Potash and Phosphate Institute*;
- l'Association des chimistes manufacturiers canadiens de spécialités;
- La société industrielle de plastique du Canada, l'Association minière du Canada;
- le Forum canadien des matériaux industriels de pointe;
- l'Association charbonnière canadienne;
- le *Nickel Development Institute*; et
- l'*American Powder Metallurgy Institute*.

Projets d'équipement et industries secondaires

Suite à sa réorganisation, la Direction générale des projets d'équipement et des industries secondaires se compose de la Direction du financement des exportations et des projets d'équipement, et de deux nouvelles directions sectorielles chargées, l'une, des machines et du matériel de transport, et l'autre, des produits de consommation. Elle sert de point de convergence sectoriel et, en collaboration avec d'autres ministères, elle coordonne un programme de foires et de missions et d'autres initiatives promotionnelles. De plus, la Direction appuie quatre groupes consultatifs sectoriels sur le commerce extérieur. Elle coordonne les programmes visant les projets d'équipement réalisés à l'étranger, le commerce de compensation, les institutions internationales de financement, et le financement des exportations au moyen du compte du Canada. Enfin, elle fait la liaison avec la Société pour l'expansion des exportations et la Corporation commerciale canadienne, deux agences qui offrent des services aux exportateurs canadiens.

Projets d'équipement

Le Ministère a effectué des visites de liaison auprès de grandes institutions internationales de financement (dont la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et la Banque africaine de développement) et des Bureaux canadiens de liaison avec ces institutions à Washington, Manille et Abidjan. Ces visites lui ont permis d'établir un système pour suivre les projets d'équipement qui offrent des débouchés aux exportateurs canadiens. Des renseignements généraux sur les projets sont maintenant publiés dans la revue *CanadExport*, et les exportateurs que les projets signalés intéressent peuvent obtenir une documentation complète.

Le Ministère a organisé des séminaires à Montréal, Toronto, Vancouver, Edmonton et Calgary pour apprendre aux exportateurs comment faire affaire avec les institutions internationales de financement. Il coordonne les travaux d'un comité interministériel mis sur pied en réponse à la demande des exportateurs qui réclamaient un organe central avec qui traiter pour les projets d'équipement réalisés à l'étranger. Par conséquent, les exportateurs peuvent faire appel aux ressources de plusieurs ministères pour développer les projets qui les intéressent.